

Palluau Infos

N°26

MARS 2022

Mairie de Palluau

5 rue de Lattre de Tassigny

85670 PALLUAU

Tél. 02 51 98 50 24

www.palluau.fr

 www.facebook.com/communedepalluau

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi : 9h - 12h

Permanences

de septembre à juin

le jeudi de 16h à 18h

le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois :

10h à 12h

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous les mercredis et samedis matins.



Edito

Chers Palludéennes et Palludéens,

Nous venons de vivre un début d'année très particulier. L'impact de la COVID et de son variant a une nouvelle fois perturbé notre quotidien et cette situation a été compliquée à gérer pour bon nombre d'entre vous. Aujourd'hui, la situation s'améliore. Est-ce l'impact de la campagne de vaccination ou la perte de vigueur du virus ? Espérons que le printemps soit le symbole du renouveau et que les beaux jours qui s'annoncent nous amènent la sérénité à laquelle nous tenons tant.

Vos élus, malgré un contexte qui laisse peu de place à l'optimisme, poursuivent énergiquement leurs actions pour l'avenir de PALLUAU et de ses habitants. Pour cela et comme chaque année, nous avons voté le budget communal pour 2022 : le budget d'investissement s'élève à 1 525 155 € et le budget de fonctionnement est de 1 549 845 €.

Le vote du budget donne le signal de départ de nouveaux investissements pour votre confort et votre qualité de vie. Vont débiter en mars, l'aménagement de la rue des Isleaux et de la place St Gilles ainsi que la construction de l'extension des ateliers municipaux pour le stockage des associations. En avril, sera lancée la 1ère phase de l'aménagement des rues Clemenceau et du Moulin du Terrier avec dans un premier temps le remplacement des canalisations des eaux pluviales jusqu'au Calvaire.

Ces travaux importants sont nécessaires à l'amélioration du bien-être de chacun et à la sécurité de tous. S'agissant du cadre de vie, je tiens à rappeler qu'au classement des « villes et villages où il fait bon vivre »,

Palluau est classée :

*82^e au niveau du département de la Vendée (88 en 2020),
15^e sur 137 (17^{ème} en 2020) parmi les communes de 500 – 2000 habitants en Vendée,
et 8311 / 34 827 au niveau national (9707 en 2020).*

Le palmarès Villes et villages où il fait bon vivre est le plus grand palmarès des communes en France. Il couvre 34 827 communes.

Je termine ces quelques lignes en vous annonçant l'ouverture le 2 avril prochain de la maison citoyenne. S'agissant de l'épicerie, nous avons reçu plusieurs offres qui sont actuellement analysées avec l'aide de la chambre de commerce qui assure une mission d'accompagnement des communes sur la reprise et l'installation des fonds de commerce.

L'année 2022 sera chargée par les différentes opérations électorales. En effet, les élections présidentielles auront lieu en avril prochain et les élections législatives dans le courant du mois de juin. Comme à l'accoutumée, les élus du conseil municipal seront présents pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un excellent printemps.



Marcelle BARRETEAU - maière

AMÉNAGEMENT DE LOGEMENTS PAR LA COMMUNE

Un des objectifs majeurs du plan local d'urbanisme intercommunal valant plan local de l'habitat (PLUIH) qui s'applique sur l'ensemble de la communauté de communes Vie et Boulogne (CCVB) depuis mars 2021 est de **diminuer la consommation de terres agricoles pour la construction** afin de respecter les principes de développement durable intégrés dans la réglementation (Grenelle de l'environnement, SCOT Yon et Vie...).

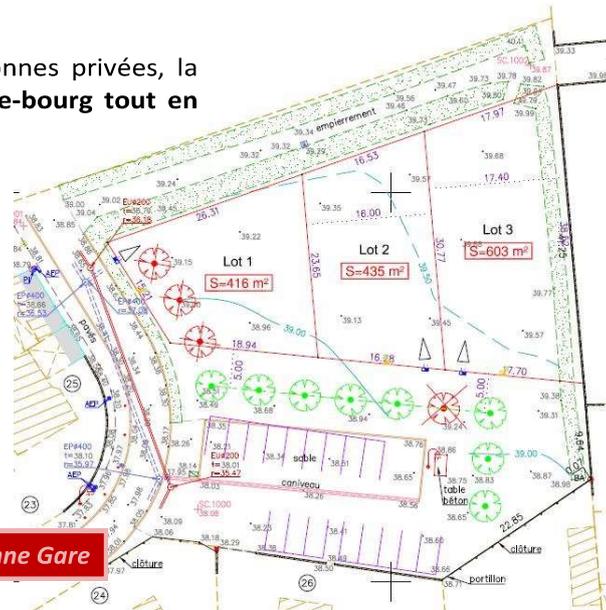
Une des conséquences concrètes est la réduction de 50 % de la consommation d'espace globale comprenant l'habitat, les zones d'activité économique et les équipements sur la période mi-2018 - 2030 par rapport aux 10 années précédentes. La consommation maximale est d'environ 32 hectares par an sur toute la CCVB avec 1/3 pour le développement économique et 2/3 pour l'habitat et les équipements.

Dans ce contexte, en complément des projets portés par des personnes privées, la commune recherche des **solutions concrètes pour densifier le centre-bourg tout en préservant la qualité de son cadre de vie.**

Deux projets vont débuter en 2022 :

- ⇒ Avec l'accord majoritaire des colotis de la **rue de l'Ancienne Gare**, la transformation de l'ancien espace commun du lotissement, situé au bout de la rue et inutilisé, en **3 lots constructibles dont la vente sera orientée vers les primo-accédants.**

Les bénéfices des ventes serviront à améliorer l'aménagement de la rue en lien avec ses résidents. Une étude a été menée par Géouest. Elle doit faire l'objet de précisions lors des prochains mois.



Projet rue de l'Ancienne Gare

- ⇒ La construction de **5 logements individuels et de 7 logements intermédiaires à vocation sociale** à la place des anciens ateliers municipaux et sur les terrains adjacents, à l'angle de l'avenue de la République et de la rue de l'Ancienne Gare.

Pour ce projet de renouvellement urbain, intitulé « L'Îlot de la République », la commune a signé, le 29 avril 2021, avec l'établissement public foncier (EPF) de la Vendée et la CCVB une convention d'action foncière. Une étude de faisabilité, réalisée par l'Atelier du Lieu et Géouest, a été présentée au conseil municipal en janvier 2022. Le scénario retenu s'oriente vers la construction de logements intermédiaires en bordure de l'avenue de la République qui serait confiée à un bailleur social et des logements individuels au nord dont la maîtrise d'ouvrage resterait communale. Ces derniers

seront accessibles via une voie mixte qui sécurisera l'accès des piétons et des cyclistes. Cette dernière se connectera à la rue de la Prévôté par une liaison douce interdite aux véhicules motorisés. Lorsque le projet sera plus abouti, il fera l'objet d'une présentation détaillée aux riverains.

L'objectif est de parvenir à une **vente des logements à partir de 2023**. Le local de stockage associatif, créé à côté des ateliers municipaux, permettra de remplacer les anciens ateliers municipaux pour les associations qui les utilisaient et de proposer des locaux à d'autres associations.

Guillaume BUTEAU



Esquisse « Îlot de la République »

LOCAL DE STOCKAGE ASSOCIATIF début des travaux



Comme nous vous l'avions annoncé dans le dernier *Palluau Infos*, le marché public relatif à la construction du local de stockage associatif a été lancé en décembre 2021.

Les offres des **entreprises suivantes ont été retenues** pour un montant total de 154 340,07 € H.T, soit une enveloppe globale plus favorable de 7 % par rapport aux estimations :

- Lot 1 – terrassement, voiries et réseaux divers (VRD) : Sedep (Aizenay) ;
- Lot 2 – gros œuvre : Traineau (Aizenay) ;
- Lot 3 – charpente métallique, bardage, couverture : Bati Teck (Bournezeau) ;
- Lot 4 – serrurerie, portes sectionnelles : Défi Littoral (Fontenay-le-Comte) ;
- Lot 5 – cloisons et plafonds isothermiques : VSA Aménagement (Bouaye),
- Lot 6 – carrelage : TOUZEAU Gérald (Aizenay).

L'électricité et la plomberie seront assurées par les services techniques communaux. **Les travaux ont commencé en mars 2022**, à côté des ateliers municipaux, rue de la Prairie. L'objectif est de mettre à disposition des associations ce local, d'une surface totale de 270 m², d'ici la fin de l'année 2022.

Les associations qui souhaitent pouvoir bénéficier de boxes de rangement et/ou d'une boîte aux lettres doivent le signaler en mairie.

Guillaume BUTEAU



ARGENT DE POCHÉ

Le dispositif « Argent de poche » continuera à être mis en place pour les prochaines vacances de Pâques du 18 au 30 avril 2022.

Des travaux sur notre commune en lien avec les services techniques, ou des tâches administratives en mairie seront proposés.

Si vous souhaitez postuler, inscrivez-vous auprès du secrétariat de la mairie. Le dossier peut être téléchargé via le site municipal.

Sandrine FUZEAU

DÉMISSION DE MATHILDE GUIBRETEAU

Adjointe à l'enfance - jeunesse

En date du 25 novembre 2021
et acceptée par le préfet de 10 décembre 2021

Mathilde GUIBRETEAU a quitté son mandat de 4^e adjointe pour des raisons familiales et professionnelles. Entrée au conseil municipal en 2020, elle était chargée de l'enfance jeunesse et des affaires scolaires et périscolaires. Ses missions ont été réattribuées aux 1^e et 2^e adjoints.

Mathilde poursuit son engagement en tant que conseillère municipale en continuant les actions qu'elle a engagées et notamment le réaménagement de la cour d'école du Verger et l'animation du conseil municipal des enfants avec Anne-Lise VALLET.

Le conseil municipal remercie tout particulièrement Mathilde pour son investissement au sein de l'équipe municipale.

Marcelle BARRETEAU

HAUSSE DU COÛT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La forte augmentation du coût de l'énergie impacte le budget des particuliers, même si celle-ci n'est que partiellement répercutée. Les communes, comme les entreprises, ne bénéficient pas de la même protection.

Le SYDEV, syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée, vient de se rapprocher des communes vendéennes afin de leur annoncer qu'elles allaient subir une **hausse de 44 % du coût de l'électricité**.

Il est urgent de prendre des mesures fortes afin de neutraliser cette augmentation, dans la mesure du possible. Il en résulte que nous travaillons sur les économies possibles.

Elles passeront par **une réduction significative des points d'éclairage permanents** implantés sur la commune. Nous testerons pendant un délai de 6 mois cette décision, si elle est entérinée par votre conseil municipal, devrait s'appliquer à partir de la deuxième quinzaine du mois d'avril. Elles passeront aussi par la réduction du temps lumineux des éclairages non permanents.

L'ensemble de ces mesures vous sera précisé lors du prochain numéro de *Palluau Infos*. Notre objectif est bien sûr de préserver le budget de notre commune.

Renaud DES PORTES DE LA FOSSE



AMÉNAGEMENT DE LA RUE CLEMENCEAU : démarrage des travaux

Les travaux de la rue Clemenceau devraient débuter **en avril avec le remplacement, en grande partie, des canalisations d'eaux pluviales** jusqu'au grand Calvaire, pour un montant de 110 000 € TTC validé par une délibération du 24 février de votre conseil municipal.

Comme cela avait été indiqué dans le dernier numéro de *Palluau Infos*, le passage de caméras avait révélé un état important de dégradation de ces canalisations ainsi qu'une présence d'amiante.

Ces travaux seront suivis par la remise à neuf des canalisations d'eau potable par Vendée eau, installations en fonte datant des années soixante. Ces derniers travaux ne sont pas supportés par la commune.

Si ce chantier se déroule dans des conditions satisfaisantes, il devrait s'achever pour l'été et permettre le démarrage de l'effacement des lignes électriques dès septembre 2022.

Nous savons désormais qu'ENEDIS, une fois les fourreaux installés et après l'intervention d'Orange et de Vendée numérique (pour la fibre), ne pourra intervenir qu'au premier semestre 2023 pour une mise en service, ce qui repousse les travaux d'aménagement de cette portion de voirie (de la rue Savin à la rue du Moulin terrier, juste après le grand Calvaire) a probablement septembre 2023.

Concernant l'aménagement de cette voirie, une réunion d'information vous sera proposée à une date qui sera précisée dans les mois à venir.

Renaud DES PORTES DE LA FOSSE



EMBELLISSEMENT DU CAMPING MUNICIPAL DE L'AIRE DU VERGER

Le camping municipal de l'Aire du Verger, situé en face de la mairie, au 6 rue de Lattre de Tassigny, est composé de **9 chalets** en bois dont 4 chalets de 4 personnes de 12,12 m² et 5 chalets de 5 personnes de 17,24 m². Le camping dispose d'un vaste espace ombragé équipé d'une **aire de jeux pour enfants, d'un barbecue et d'un bâtiment sanitaire commun.**

Les **réservations s'effectuent en ligne sur le site Booking :**

<https://www.booking.com/hotel/fr/aire-du-verger.fr.html>.

Les clients apprécient notamment la tranquillité des lieux et le rapport qualité prix de logements simples, mais pratiques et proches des lieux touristiques.

Depuis quelques années, la commune réinvestit les bénéfices de la gestion du camping pour maintenir la qualité des prestations rendues (changement de la literie, installation de tables de pique-nique, renouvellement de l'électroménager...). Afin de garantir l'intimité des locataires et d'embellir le camping, **un important programme de plantation d'arbres et d'arbustes** va se dérouler au printemps 2022. Le toboggan va aussi faire l'objet d'un renouvellement. Par ailleurs, le conseil municipal remercie l'engagement des bénévoles de l'association des Amis du Rigolly qui mènent actuellement des travaux de réfection des peintures des chalets.

Pour la saison 2022, le camping sera ouvert du 16 avril au 30 septembre. Les tarifs sont les suivants :

SAISON 2022 Y compris taxe de séjour (juillet-août)	Basse		Haute	
	16 avril au 1 ^{er} juillet 27 août au 30 sept.		2 juillet au 26 août	
	Isabelle	Olga	Isabelle	Olga
Nuitée basse saison	Forfait 500€ pour l'ensemble des 9 chalets			
Semaine	140 € soit 20€/nuit	245 € soit 35 €/nuit	245 € soit 35€/nuit	280 € Soit 40€/nuit
Tente / jour / personne	3 €			

Guillaume BUTEAU

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES ISLEAUX : démarrage des travaux



Au mois de février, le marché public de l'aménagement et de la sécurisation de la rue des Isleaux et de la place Saint-Gilles a été attribué aux entreprises suivantes :

- ⇒ Lot 1 « Voirie et réseaux divers (VRD) » : Colas France (238 510 €),
- ⇒ Lot 2 « Signalisations horizontales et verticales » : Esvia (33 676,90 €).

En parallèle, Vendée Eau a procédé à l'approfondissement du réseau d'alimentation en eau potable sur une partie de la rue du fait de la future réalisation de places de stationnement prévues pour supporter des poids-lourds (pendant la période méridienne). Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Poissonnet TP.

Enedis interviendra début mai sur le réseau de distribution d'électricité.

Les travaux d'aménagement doivent s'étaler des mois de juin à septembre 2022 :

- ⇒ réfection des réseaux d'assainissement des eaux usées et pluviales
- ⇒ création d'une voie verte pour piétons et cyclistes
- ⇒ installation de 3 écluses
- ⇒ identification des places de stationnement dont une partie en terre-pierre engazonnée
- ⇒ carrefour avec le chemin Michel Gaborit en résine
- ⇒ pose de catadioptrés dans le virage de l'église
- ⇒ mise en valeur de la partie historique de la rue (résine gravillonnée colorée pour la chaussée, trottoirs en béton désactivé) et de la place Saint-Gilles (pavés en résine à l'entrée et en séparation de places de stationnement, résine gravillonnée aux abords de la salle St Gilles)



Les plantations d'arbres tiges seront réalisées à la fin des travaux.

Guillaume BUTEAU

« IL FAIT BON VIVRE À PALLUAU »



Tous les ans, l'association des villes et villages où il fait bon vivre mène l'enquête en France pour connaître où sont les endroits de l'Hexagone où la vie est semble-t-il plus douce et paisible qu'ailleurs.

Palluau est classée :

- ✓ 82^{ème} au niveau départemental
- ✓ 15^{ème} dans la catégorie 500/2000 habitants
- ✓ et 5^{ème} sur le Territoire Vie et Boulogne

Ce sondage est effectué selon 9 catégories et **187 critères** dont : la qualité de vie, la sécurité, les commerces, la santé, l'éducation, les services, les transports, la solidarité, les sports et loisirs et l'attractivité immobilière.

Pour plus d'informations :

<https://www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com/>

PANNEAU LUMINEUX

Comme vous avez pu le constater **notre panneau lumineux d'information**, au croisement de la rue Moulin du Terrier et de l'avenue de la république **a enfin été mis en service**.

Les informations concernant nos associations, notre vie économique, les événements, le vivre ensemble et les informations à caractère d'urgence y seront relayées.



MAISON CITOYENNE

Après avoir effectué des travaux et des consultations publiques, **la maison citoyenne, place de Clérembault ouvrira ses portes le samedi 2 avril**.



Le conseil municipal vous invite ce même jour de 9h30 à 12h30 pour découvrir cet espace et également rencontrer Victor MARTINET-JACQUINOT, le service civique qui animera ce lieu ouvert à tous. Vous pourrez également prendre connaissance du programme des animations que nous proposons jusqu'en juin.

Très régulièrement, vous serez informé des événements organisés dans la maison citoyenne par notre panneau lumineux, le site internet de la mairie et notre page Facebook.

Si vous souhaitez participer à la vie de ce nouveau lieu, n'hésitez pas à pousser la porte.

Horaires d'ouverture :

- du mardi au vendredi de 10H à 12H et de 14H à 18H
- samedi de 9H30 à 12H30



MUTUELLE COMMUNALE

Comme annoncé lors des dernières éditions du *Palluau Infos*, **une mutuelle communale ouverte à tous, a été mise en place** sur notre commune dès ce mois de mars.

Vous avez pu rencontrer notre partenaire référent, Monsieur MASCARO, au cours de la réunion publique du 22 mars dernier.

Si vous souhaitez avoir des renseignements concernant cette opportunité de réduire vos frais de mutuelle, vous pouvez **déposer vos coordonnées dans une urne prévue à cet effet au secrétariat de la mairie**. Monsieur MASCARO vous contactera alors pour fixer un rendez-vous à ses permanences le lundi de 15H30 à 17H à la mairie.

TRANSPORT SOLIDAIRE

Le CCAS de Palluau souhaite, après avoir travaillé sur la mutuelle communale, mettre en place un transport solidaire.



Ce service s'adressera aux personnes rencontrant des difficultés pour se déplacer. Son principe repose sur le bénévolat des conducteurs et une faible participation des usagers. Il sera néanmoins accessible sous certaines conditions.

Afin de rendre ce service efficace, **le CCAS recherche des conducteurs bénévoles**. Si vous avez des disponibilités de temps et envie de participer à un acte solidaire et citoyen, vous pouvez vous rapprocher du secrétariat de la mairie pour vous informer et vous inscrire.



CONNAISSEZ-VOUS LA P'TITE ESCALE ?

C'est un **lieu d'accueil enfants parents (LAEP)** pour les enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte. Vous pouvez partager un moment privilégié avec votre enfant dans un cadre ludique, rencontrer d'autres familles, échanger, partager vos questionnements.

Habituellement, le service est ouvert le mardi à Bellevigny, le mercredi en alternance à Saint Etienne du Bois et à Maché, le jeudi au Poiré sur Vie et le samedi à Aizenay.

Dans le cadre du temps fort parentalité de mai prochain, le **LAEP se déplacera à Palluau à la maison citoyenne le vendredi 13 mai de 9h30 à 12h**. Aude et Bénédicte accueilleront les familles.

LAEP la P'tite Escale / Inscription : 02 51 98 16 13 - parentalite@vietboulogne.fr

PALLUAU RENFORCE SON DOMAINE FORESTIER

Le département de la Vendée, dans le cadre de son plan Vendée biodiversité et Climat, souhaite proposer aux communes qui l'acceptent, la plantation de bois et de haies sur des terrains leur appartenant.

Nous avons décidé de saisir cette opportunité pour notre commune, cela d'autant plus que l'intégralité de la plantation est supportée financièrement par notre département.

Cela concerne non seulement la fourniture des plants, mais aussi la mise en terre de ceux-ci, leur protection et leur entretien pour les deux premières années. Trois parcelles ont été identifiées à Palluau :

- ⇒ La première est située chemin de la Naulière derrière les maisons séniors où un mélange

d'essences locales sera implanté. Parmi ces essences soulignons la présence du chêne vert qui conserve ses feuilles l'hiver.

- ⇒ La seconde concerne la lagune où des haies seront constituées sur deux côtés de celle-ci .
- ⇒ Enfin, la parcelle en cours d'acquisition, située à proximité de la rue des Isleaux, emplacement où l'opération « Un arbre une naissance » s'est déroulée, accueillera une future petite zone forestière.

Cette démarche, à notre échelle, contribue à lutter contre le réchauffement climatique. La captation de CO2 est particulièrement importante dans la jeunesse de l'arbre pour progressivement diminuer à sa maturité. Lorsque que celui-ci est alors coupé et destiné au bois d'œuvre, de construction..., le CO2 reste prisonnier dans le bois et le remplacement de l'arbre coupé par un jeune permet de continuer à accroître l'absorption de CO2. Cette gestion forestière est ainsi pleine de vertu.

Renaud DES PORTES DE LA FOSSE

Acteurs économiques

COMMERCE AMBULANTS

Notre commune accueille depuis plusieurs années de nombreux commerçants ambulants. Cette année, l'offre de produits et de food-trucks s'étoffe avec l'arrivée de Nanou Popote, Pizza Factory et Ô bon poulet !

MARDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI	DIMANCHE
 <p>PIZZA FRANCINE 06 59 11 45 59 <i>Place de la Fontaine</i> 18h - 22h</p>	 <p>FLORASUD Fruits et Légumes <i>Place de la Fontaine</i> 9h - 13h</p>	 <p>PIZZA FACTORY 07 50 90 70 41 <i>Place de la Fontaine</i> 18h - 22h</p>	 <p>FLORASUD Fruits et Légumes 06 63 89 43 48 <i>Place de la Fontaine</i> 16h30 - 18h</p>	 <p>HUITRES LHERIAU 06 79 02 90 44 <i>Place de la Fontaine</i> 8h - 13h</p>
	 <p>NANOU POPOTE Burgers 06 62 10 21 71 <i>Place de la Fontaine</i> 18h - 22h</p>			 <p>O BON POULET Poulets rôtis 06 68 01 17 47 <i>Place Clérembault</i> 9h - 13h</p>



Le lycée d'Aizenay et les questions des parents...



Avec l'annonce de l'ouverture du lycée d'Aizenay, à la rentrée de septembre 2022, de nombreux parents s'interrogent. Six questions reviennent régulièrement :

Y aura-il une Journée Portes Ouvertes au lycée d'Aizenay avant l'été ?

Les travaux du lycée devraient être achevés en juillet 2022. Durant cette période, le chantier reste interdit au public. Il n'y aura donc pas de possibilité de visiter l'établissement avant la rentrée de septembre 2022.

Néanmoins, les parents peuvent se rassurer, le lycée n'accueillera que les élèves de Seconde Générale et Technologie pour l'année scolaire 2022-2023. Ainsi, leurs enfants auront tout le temps de découvrir et de s'approprier ce nouveau lycée.

Quelles langues vivantes et quelles options seront proposées en classe de Seconde GT ?

Dans les enseignements communs, les langues vivantes seront l'Anglais (LV1) ; l'Allemand et l'Espagnol (LV2). Les élèves auront également la possibilité de choisir un enseignement optionnel parmi les trois demandés aux services académiques pour l'ouverture du lycée : *L.C.A. Latin ; Arts Plastiques ; Santé et Social.*

Quelles seront les communes concernées par la sectorisation du lycée d'Aizenay ?



Les communes du secteur de recrutement du lycée d'Aizenay seront : *Aizenay, Apremont, Beaufou, Beaulieu-Sous-La-Roche, La Chapelle Hermier, La Chapelle Palluau, Coëx, La Gënëtouze, Grand Landes, Les Lucs-Sur-Boulogne, Maché, Martinet, Palluau, Le Poiré-Sur-Vie, Saint-Etienne-du-Bois et Saint-Paul-Mont-Pénit.* Des transports scolaires seront mis en place pour assurer le déplacement des élèves entre leur domicile et le lycée.

Je souhaiterais faire une pré-inscription, est-ce possible ?

Dans l'enseignement public, il n'y a pas de pré-inscription. Nous accueillons TOUS les élèves de notre secteur géographique de recrutement (sectorisation du lycée d'Aizenay) pour les élèves bénéficiant d'une décision d'orientation en Seconde Générale et Technologique à l'issue du conseil de classe du 3^{ème} trimestre. Ces élèves seront affectés à leur demande au lycée d'Aizenay par la Direction Académique. La notification d'affectation est transmise aux familles en général au moment des épreuves du D.N.B.

Quelles démarches dois-je faire pour inscrire mon enfant au lycée d'Aizenay ?

En tant que parent, vous allez être amenés à exprimer des vœux quant à l'orientation et à l'affectation de votre enfant auprès de son établissement actuel de scolarisation. Celui-ci vous expliquera toute la marche à suivre.

Vous aurez ainsi à faire une saisie numérique sur le téléservice orientation et sur le téléservice affectation. Au troisième trimestre, vous devrez préciser dans quel établissement vous souhaitez que soit scolarisé votre enfant l'année suivante.

Lorsque vous serez en possession de la notification d'affectation dans le lycée d'Aizenay, vous pourrez alors procéder à l'inscription physique de votre enfant conformément aux informations qui vous seront transmises dans le dossier d'inscription qui vous aura été remis.

Le lycée de secteur ne propose pas le Bac ST2S que souhaite obtenir mon enfant, peut-il intégrer le lycée d'Aizenay dès la 2^{nde} ?

Pour toute demande d'orientation en filière technologique hors de l'établissement de secteur, elle s'effectue en fin d'année de seconde générale et technologique sauf cas justifiant une dérogation pour intégrer un lycée hors secteur. Dans ce cas précis de Bac ST2S, vous devez donc faire une demande de dérogation pour intégrer le lycée d'Aizenay dès la 2^{nde} à la rentrée 2022. Sinon, une affectation en 1^{ère} pour la rentrée 2023 sera à demander durant l'année de 2^{nde} générale et technologique en 2022-2023.

*Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Franck ROBIN,
Proviseur préfigurateur du lycée d'Aizenay, au collège Alexandre Soljenitsyne, par téléphone au 02 28 15 06 48
ou par courriel : ce.0851705s@ac-nantes.fr*

Lycée Général et Technologique – 8 rue Albert Camus - 85190 AIZENAY
courriel : ce.0851705s@ac-nantes.fr

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Le conseil municipal des enfants poursuit ses projets. Afin de rendre notre parcours historique plus ludique, les enfants souhaitent y associer une énigme tout au long du parcours. L'énigme sera de découvrir la devise ancienne de Palluau « *Labore improbo crevit e palude ager* ».

Pour la réalisation, les Amis du Rigolly ainsi que les enfants du CME ayant participé au projet ont répondu présents. Nous nous sommes réunis le 14 février dernier autour d'un atelier menuiserie. Les enfants ont poncé, pyrogravé...sous l'œil bienveillant des Amis du Rigolly. Nous tenions à les remercier pour leur accueil et leur bonne humeur.



Retour en images sur cet après-midi



Parallèlement, les enfants du CME travaillent sur le projet 2021 à savoir « le magasin solidaire » qui devrait se porter vers une collecte alimentaire courant 2022.

Mathilde GUIBRETEAU

ZOOM SUR LES SERVICES MUNICIPAUX : APPRENONS À NOUS CONNAÎTRE !

LES SERVICES TECHNIQUES

Chaque jour vous les rencontrez ou croisez dans leurs fonctions. Ils œuvrent au service de la population pour rendre la vie dans la commune plus agréable et sont en charge du bon fonctionnement du domaine public.

Leur engagement et leur mobilisation dans leurs missions sont un maillon indispensable et nécessaire à la réussite collective de notre commune. Nous les remercions pour le travail accompli tout au long de l'année sans oublier de souligner l'originalité des compositions devant la mairie ainsi que la décoration innovante pour illuminer notre commune pour les fêtes de fin d'année.

Frédéric GUILBAUD a pris la responsabilité du service depuis 2014 composé de 3 agents dont Philippe BIGEARD et Yannick BROCHARD. Les activités de ces agents polyvalents sont nombreuses :

Entretien de la voirie : Le suivi de l'état de la voirie, la réalisation des travaux d'entretien courant de la chaussée et des équipements (broyage accotements, bouchage nids de poule, curage des fossés...), l'entretien du cimetière...

Entretien des espaces verts : L'élagage et la taille des arbres, le désherbage mécanique, la tonte qui représente 48 500m² dont l'entretien des deux terrains de foot, le plan d'eau, les terrains communaux, le fleurissement, l'entretien et le nettoyage des massifs.

Les structures communales : Divers travaux d'entretien dont l'électricité, la plomberie, la peinture... (logements communaux, école du Verger, Aire du

Verger, espace de la Gâchère, mairie, restaurant scolaire, pôle médical et paramédical...)

Proximité : L'aide logistique et technique pour les manifestations organisées en partenariat avec la commune (montage, démontage du matériel...) ainsi que les décorations de Noël.

Assainissement : Les contrôles lors des ventes de maison.

La surveillance et la maintenance des équipements de captage d'eau et d'assainissement collectif et non collectif (postes de relevage, lagune).

Le matériel : L'entretien des véhicules (tracteur, désherbeuse – tondeuse, petits matériels...).

Frédéric GUILBAUD

Le responsable des services techniques assure des tâches complémentaires dont les demandes de devis, les suivis de chantier et apporte son expertise.

Il assure les relations avec les élus, les services administratifs, les services périscolaires, les citoyens, les associations, ainsi qu'avec les prestataires externes : entreprises, concessionnaires de réseaux, artisans, fournisseurs,...



Catherine PERROCHEAU



Tri des emballages à la maison Lancement d'une campagne de sensibilisation

Depuis 2020, Trivalis, le syndicat départemental de traitement des déchets constate une augmentation conséquente des erreurs de tri. Sur Vie et Boulogne, le taux de refus a ainsi augmenté de 23% en 2020 à 28% des tonnages collectés en 2021. **C'est-à-dire que plus d'1 déchet sur 4 n'est pas jeté dans le bon contenant !**

Ces refus entraînent de nombreux problèmes, comme :

- une saturation du centre de tri,
- des surcoûts liés au renvoi de ces déchets au centre d'enfouissement,
- des pénalités pour la collectivité, qui impactent directement le budget ordures ménagères.

Une campagne de sensibilisation et des contrôles qualité

La Communauté de communes lance ainsi, **une campagne de sensibilisation aux bons gestes de tri**. Des contrôles de qualité sur les sacs jaunes seront réalisés, tout au long de l'année, en porte à porte comme en point de regroupement.

En cas de non-conformité, **un autocollant rouge indiquera à l'usager que son sac ne peut pas être collecté**. Il sera alors invité à contacter le service Gestion des déchets, pour comprendre les raisons du refus. L'objectif de cette démarche est de sensibiliser et non de sanctionner. Les usagers sont accompagnés et peuvent trouver toutes les réponses à leurs questions auprès du service Gestion des déchets, comme de Véolia.

Les contrôles qualité seront effectués durant le mois de mai 2022 sur la commune de Palluau.

LES ERREURS DE TRI LES PLUS COURANTES

- textiles, papiers et verre ➤ *dans les points d'apport volontaire ou en déchèterie*
- restes de nourriture, essuie-tout ➤ *dans le compost ou dans la poubelle grise*
- couches et masques ➤ *dans la poubelle grise*
- déchets électriques et électroniques ➤ *en déchèterie*



LES BONS GESTES À AVOIR

Vider ses emballages

Ne pas les imbriquer

En cas de doute, consulter / télécharger l'application Trivaou

Consulter le Guide du tri sur www.vie-et-boulogne.fr

Appeler le service Gestion des déchets

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Communauté de Communes Vie et Boulogne

Service Gestion des déchets : 02 51 31 67 33 - environnement@vieetboulogne.fr



Aides mobilité & accès à l'emploi

Vous êtes en recherche d'emploi ? Vous n'avez pas de véhicule et c'est un obstacle pour accepter un emploi loin de chez vous ? De nombreuses aides existent.

Avec Pôle emploi et de nombreux partenaires, le ministère du Travail lance le site mesaidesversleemploi.fr qui rassemble plus de **1 500 aides à la mobilité**, classées par besoins, profil du demandeur et localisation...



Le site Mes aides sera ensuite étendu aux financements concernant la famille, les soins, le logement, la création d'entreprise.

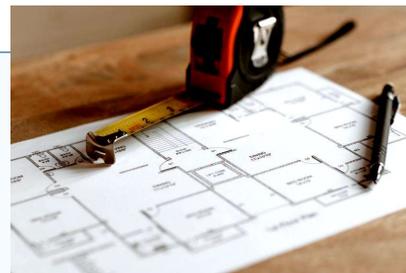
Urbanisme : constructions à régulariser

La Direction générale des Finances publiques optimise son processus de **détection des constructions non déclarées** au moyen de prises de vue aériennes. Un agent de la DGFIP est ensuite chargé de contrôler toute anomalie.

En Vendée, territoire d'expérimentation de ce dispositif (sur la détection des piscines) des courriers ont été adressés aux propriétaires de piscines dont la situation ne serait pas en règle.

Cette opération est élargie depuis le premier trimestre 2022 aux bâtiments non déclarés ou incorrectement imposés.

Si vous vous trouvez dans cette situation, n'attendez plus pour régulariser des travaux et/ou constructions qui auraient dû être déclarés. Vous pouvez contacter le service urbanisme de la mairie qui vous guidera dans les démarches à effectuer.



Habitat : un dispositif d'aides pour tous

La Communauté de communes Vie et Boulogne met en œuvre une **Opération programmée d'amélioration de l'habitat** (OPAH), couplée à une Plateforme territoriale pour la rénovation énergétique de l'habitat (PTREH), afin de vous accompagner dans votre **projet d'amélioration de votre logement**.

Le Guichet unique de l'habitat de la Communauté de communes propose un **conseil technique et administratif gratuit** ainsi que des **aides financières** pour vous accompagner dans la réalisation de travaux dans votre habitation. Le dispositif concerne notamment :

> Les économies d'énergie

Isolation, chauffage, ouvertures, production d'eau chaude, ventilation... Vous pouvez bénéficier d'une aide pour les travaux visant l'amélioration thermique de votre habitation, quelle que soit votre situation (propriétaire ou locataire, revenus modestes ou non...). Un point sur vos dépenses énergétiques sera réalisé afin de définir un projet cohérent, au plus près de vos attentes et vos besoins.

> L'adaptation des logements

Vous avez plus de 60 ans ou êtes en situation de handicap ? Des aides (sous condition de ressources) existent pour adapter votre logement et faciliter votre quotidien : douche à l'italienne, volets électriques, WC surélevés, élargissement de portes, monte-escalier, cheminements extérieurs... Une visite-conseil à domicile est proposée.

> Les logements locatifs

Vous pouvez bénéficier de subventions et d'avantages fiscaux dans le cadre de **l'amélioration d'un logement locatif** (existant ou en vue de le louer à l'année), qu'il s'agisse de simples travaux énergétiques ou d'une rénovation globale.

PERMANENCES (SANS RENDEZ-VOUS)

LE POIRE-SUR-VIE (Communauté de communes)

1^{er} mercredi de chaque mois de 14h à 16h

PALLUAU (Espace France Service)

2^e mercredi de chaque mois de 14h à 16h

AIZENAY (Centre social « Mosaïque »)

3^e mercredi de chaque mois de 14h à 16h

OU CONTACTEZ HATEIS HABITAT

Mme Marine PERCHEC

7 impasse Thalès - 85000 La Roche-sur-Yon
02 51 36 82 63 - marine.perchec@hateis.fr

Rétrospective

Exposition et vente d'artisanat de Madagascar

Par l'association France- Ankiabe Miray

8 janvier 2022



Créée en février 2020, cette association, basée à Palluau, dont le président est Jean-Jacques ANDRIANADA, a pour but de venir en aide, matériellement et pédagogiquement, au village d'Ankiabe et à son école.

Celui-ci est situé dans le nord de Madagascar, à l'ouest de Diego Suarez, Antsiranana.

Le but de l'association est d'aider les enfants du village dans leurs scolarités, par l'apport de matériel scolaire, pédagogique et sportif et ce, en collaboration avec les écoles et les clubs sportifs du territoire désirants participer à nos opérations.

Elle participe également en aide au dispensaire par du petit matériel médical.

Ces projets se font en collaboration avec le musée de l'Hyménoptère (Palluau, Vendée), en organisant quelques manifestations annuelles.

N'hésitez pas à parcourir la page Facebook pour nous découvrir et nous contacter : Association France/Ankiabe Miray-Unis

Agenda

ÉLECTION
PRÉSIDENTIELLE
DES 10 ET 24 AVRIL


ÉLECTIONS 2022

ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES
DES 12 ET 19 JUIN

JUIN 2022



5 juin de 8h à 10h30

Randonnée pédestre

Les Amis du Rigolly

Aire covoiturage Ancienne Gare

Tarif : 6€ / gratuit -10 ans

4 et 5 juin

24 heures du palet

Amicale Palet Palludéen

Espace de la Gâchère

Dimanche matin: dégustation
d'huîtres pour tous

18 juin

Fête de l'école

APEL Le Verger

Espace

de la Gâchère



19 juin

Kermesse école privée

OGEC et APEL du PRI

Stade de La Chapelle-Palluau

JUILLET 2022

9 juillet

Feu d'artifice

Comité des Fêtes

Plan d'eau communal



AVRIL 2022

2 avril dès 14h00

Concours de palet

Ouvert à tous

Amicale Palet Palludéen

Salle Rigolly

10 avril 10h - 13h

Chasse aux œufs

APEL Le Verger

Camping Aire du Verger



23 avril dès 14h00

Concours de boules

Ouvert à tous

Amicale Bouliste

Espace de la Gâchère

24 avril dès 9h30

Championnat licenciés

Amicale Bouliste

Espace de la Gâchère



**Challenge
de l'Avenir**

30 avril dès 8h00

USSEPLCP Football

Stade André Dorion

MAI 2022

1er mai de 10h à 18h

Journée des Arts

Atelier Vent des Mots / Asso. France Ankiabe Miray

Place de Clérembault

Exposition, musique et ateliers artistiques



8 mai de 9h à 17h

Vide-Grenier

APEL Le Verger

Place de Clérembault

Du 13 mai au 15 mai

Week-end du Jumelage Palludéen

14 mai

Concours de palet /pétanque

Toute la journée

Société de Chasse - Espace de la Gâchère



Défi mobilité
en pays de la Loire

14 mai

« Tous à vélo »

10h - 12h30

Communauté de Communes

Vie et Boulogne

Espace France Services

Initiation au vélo à assistance électrique
Atelier de réparation/apprentissage de son vélo
Marquage gratuit de vélos